BULLETIN MENSUEL

118ème ANNEE
JANVIER 2024
N°1

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

EXPEDITION - SECRETARIAT : Viviane MEYS
Avenue de Villegas 25
1083 Bruxelles

EDITEUR RESPONSABLE : Yves VERSCHOREN
Avenue D. Poplimont 20/2
1090 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT : 1160 BRUXELLES N° d'agrément P008179

ORGANE DU CERCLE PEGASE asbl
Fondé en 1906 - Société Royale
Avenue D. Poplimont 20/2 - 1090 Bruxelles
BE0409.187.174 – RPM Bruxelles
Email : secretariat1[AT]cerclepegase.be - Tél : 0473 56 56 81
https:// www.cerclepegase.be

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Viviane MEYS (GSM 0473 56 56 81)
Courriel : secretariat1[AT]cerclepegase.be

BULLETIN : Anca CUCU
Courriel : anca.cucu[AT]cerclepegase.be

! COTISATION 2024

ATTENTION: La cotisation pour 2024 passe à **25€**

- Membre adhérent : **25€ (les nouveaux membres sont priés de renvoyer un bulletin d'adhésion complété au secrétariat ou via le site. Ce bulletin ne doit être rempli qu'une seule fois : un simple versement de la cotisation suffit ensuite pour prolonger l'inscription)**
- Jeune (moins de 18 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
- Membre ASBL **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)
  Les membres de l'ASBL sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 3 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée Générale. ***Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement !***

La cotisation couvre l'année civile en cours.La cotisation donne le droit de participer *gratuitement* à toutes les balades !

Les paiements : doivent être effectués ***par virement*** au compte IBAN
BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

Remboursement mutuelle : Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, procurez-vous le document auprès de votre mutuelle. Après l'avoir complété, envoyez-le, **accompagné d'une enveloppe timbrée et adressée à votre nom ou à celui de votre mutuelle,** à Mme V.Meys, Avenue de Villegas 25 à 1083 Bruxelles, qui le fera suivre revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase.

*N'oubliez pas de **signaler au secrétariat tout changement dans vos coordonnées** : adresse postale, adresse mail et téléphone.*

Le **Comité** se réunira le jeudi 11 janvier à 18h00. La réunion se déroulera au Novotel, rue Marché-aux-Herbes 120.

Cher(e)s membres, randonneur(euses), pilotes, participant(e)s,

Le plaisir m'est à nouveau donné de vous adresser mes meilleurs vœux pour 2024 et de vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année.

Une année débute et avec elle le plaisir de constater que notre asbl accueille toujours un nombre croissant de membres et que les randonnées pédestres et cyclistes (ces dernières se développent !) attirent beaucoup d'adeptes.

Ces derniers mois, de nombreuses émissions télévisées scientifiques, de reportages touristiques, de découvertes dans les journaux télévisés ou des publications sur les sites ou dans de nombreux magazines, traitent des multiples bienfaits de la randonnée et du vélo, tant pour l'équilibre mental que pour la santé physique. Ces reportages ont certainement contribué à cet engouement.

Je tiens à souligner que l'organisation de randonnées tant durant les week-ends qu'en semaine, régulièrement dans des régions éloignées et parfois peu aisées d'accès en transports en commun est à l'initiative des pilotes bénévoles qui se font plaisir en proposant pareilles activités. Votre participation et votre bonne humeur sont l'élément essentiel de la réussite de ces activités. Le présent message est aussi l'occasion de motiver celles et ceux qui le souhaitent, qui ont un endroit à faire découvrir, d'organiser une randonnée dans une région qu'ils aiment ou qu'ils connaissent ou tout simplement de proposer une activité culturelle. N'hésitez pas à prendre contact avec le pilote responsable pour les jours souhaités.

Ce début d'année est aussi l'occasion de remercier les membres pour la participation régulière aux nombreuses activités de toute l'équipe de bénévoles du Cercle Pégase.

Mes vifs remerciements vont également à tous les pilotes, les volontaires qui durant l'année s'investissent dans l'organisation de notre Cercle pour permettre à chaque membre de (re)découvrir les belles régions de notre pays et des pays voisins. Ils témoignent d'une motivation et d'une créativité remarquable pour organiser des randonnées, des week-ends, des voyages, des découvertes toujours intéressantes, ainsi que des activités conviviales.

Il s'agit des pilotes mais aussi plus largement de celles et ceux qui relisent le texte des activités à insérer dans le programme, qui mettent les activités et le programme en page, qui s'occupent de l'envoi du bulletin papier, qui gèrent et actualisent le site internet, qui gèrent Facebook, qui tiennent la comptabilité et l'administration de l'asbl, qui assurent les contacts et répondent aux fréquentes sollicitations.

A partir de cette année, la cotisation (remboursée dans la plupart des mutuelles) a également été augmentée pour s'adapter aux différents coûts de fonctionnement de notre asbl. Cette hausse qui n'était plus intervenue depuis longtemps et qui est répartie sur l'ensemble de l'année reste malgré tout minime.

Au plaisir de vous rencontrer nombreuses et nombreux en 2024 sur les chemins de randonnées et les pistes cyclables à l'occasion des activités de notre Cercle.

Yves VERSCHOREN
Président du Cercle Pégase

SOMMAIRE

A vos agendas ! ……..……..……..……...4
Sous la loupe….....5
Pégase et vous ……7
Sorties pédestres du mercredi……..……...8
Sorties pédestres du samedi …….....10
Sorties pédestres du dimanche ……...11
Articles d'intérêt général ……..……..…13

A VOS AGENDAS !

Pourquoi publier des sorties qui affichent COMPLET ?

L'assurance que Pégase a contractée auprès de Ethias n'assure les pilotes que pour les activités qui sont publiées dans le bulletin mensuel et/ou sur le site du Cercle Pégase. Ceci rend obligatoire de mentionner dans la présente rubrique **toutes** les sorties, même si celles-ci affichent déjà complet.

SEJOUR FAGNARD DU JEUDI 15 AU VENDREDI 16 FEVRIER 2024
Info : Patrick BAIRIN (patrick.bairin[AT]cerclepegase.be ou 0476 66 85 74 après 20h) et sur notre site, www.cerclepegase.be. COMPLET

DIMANCHE 1er SEPTEMBRE - DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024 – Bretagne : Les Côtes d'Armor, entre terre et mer
Info : Patrick BAIRIN (patrick.bairin[AT]cerclepegase.be ou 0476 66 85 74 après 20h) et sur notre site, www.cerclepegase.be. COMPLET, LISTE D'ATTENTE OUVERTE

SOUS LA LOUPE

BABBEL CAFÉ

Raymond KEGELS (0475 24 55 58) vous convie à un babbelcafé **le vendredi 26 janvier** à partir de 18h au « Le Petit Lion », rue Haute 232 à 1000 Bruxelles. Venez nous rejoindre pour prendre un verre, échanger, papoter, discuter de nos projets de randos … Bref, venez babbeler avec nous.

SORTIES CULTURELLES

Vendredi 19 janvier – Périple dans la ville de Tournai

Raymond KEGELS (0475 245 558)

RV à la gare de Bruxelles Central à 8h40 et départ du train pour Tournai à 9h06 (Bruxelles-Nord à 9h01 et Bruxelles-Midi à 9h13). Retour : ..h 08 et ..h42.

Au programme :

- visite du quartier de la gare (maisons Art Nouveau);
- visite de l'Office du Tourisme et possibilité de visionner le film « Le couloir du temps » (payant 3€);
- visite de la cathédrale, visite du trésor (payant 3€);
- le Pont des Trous (circuit historique);
- retour vers la Grand Place pour le lunch (facultatif) entre 12h et 14;
- passage par le Beffroi;
- visite du Musée des Beaux-Arts (payant 3€; gratuit avec le Passmusée);
- retour vers le quartier du Château (maisons Art Nouveau) vers la gare.

Modalités pratiques. Pour le bon déroulement de la journée, veuillez communiquer à Raymond vos options :

- inscription à la journée;
- visionner le film - OUI/NON
- lunch, menu terroir - OUI/NON (max 20 personnes)
- visite du musée - OUI/NON

Vendredi 26 janvier – Visite à Schaerbeek de « l'Ultime Hallucinatie » et de l'église Sainte-Marie

Gérard Renaut (0476/554.607 gerard.renau[AT]hotmail.com)

RV à 10h15 devant « l'Ultime Hallucinatie », 316 rue Royale à 1210 Bruxelles. Accès : Métro Botanique et 5' à pied vers l'église Sainte-Marie.

Au programme :

Matinée : à 10h30 nous visiterons avec un guide (± 1h00) « l'Ultime Hallucinatie », qui est un joyau de l'Art Nouveau dont les murs abritent bien des mystères.

C'est une brasserie-restaurant magnifiquement intégrée dans l'ancien hôtel Cohn-Donnay, œuvre de Paul Hamesse datant de 1904. Le bâtiment à l'avant garde l'empreinte de l'Art Nouveau avec toutes ses caractéristiques d'originalités et d'élégance, d'autres salles célèbrent l'Empire et aussi le XXe siècle. Plus récemment, Johnny venait souvent finir ses soirées. Dans le deuxième sous-sol, il y a une superbe exposition de photos modernes entre autres.

Après-midi : visite guidée (± 1h) de l'Eglise Sainte-Marie, rue Royale.

Léopold I souhaitait que cette église soit construite sur le trajet royal reliant le château de Laeken au Palais de Bruxelles. Elle le fût au XIXe siècle en style romano-byzantin par trois architectes successifs et nombre de difficultés architecturales et financières. Le premier, Van Overstraeten, s'est inspiré de la basilique St Vital de Ravenne. Son plan octogonal s'harmonisait parfaitement avec un emplacement ouvert sur trois rues. A intérieur, beaucoup d'aménagements datent du XIXe siècle : des vitraux de Capronnier, des confessionnaux. Au XXe siècle furent ajoutés des bancs de communion, des orgues, un maître-autel en cuivre ciselé et, pièce maîtresse, une chaire de vérité de marbre avec hauts reliefs en cuivre inspirée de celle de la cathédrale de Pise du XIVe.

Prix et conditions :

- **10€ à payer avant le 18 janvier** (date de clôture des inscriptions pour le bon déroulement de la journée) sur le compte du Cercle Pégase (BE40 0000 1472 1263), en indiquant le(s) nom(s) des participant(e)s. Ce montant comprend le prix des 2 guides, et l'offrande recommandée pour la visite de l'église St Marie.

- Possibilité de restauration sur place (non compris dans les 10€) ; 5 plats seront proposés. La liste sera communiquée à votre arrivée.

Attention : Inscription préalable et obligatoire. Nombre limité à 25 participant(e)s.

PEGASE et VOUS

Que vous fréquentiez Pégase depuis des lustres ou depuis peu vous avez probablement une histoire ou une anecdote à raconter, un souvenir inédit à communiquer, une rando truculente à relater, un coup de cœur à signaler ou toute autre chose à faire découvrir aux Pégaseux.
Cette rubrique vous en offre l'occasion, elle est la vôtre pour partager de bons moments avec tous les Pégaseux.
Nous attendons vos récits avec impatience et bienveillante curiosité (anca.cucu[AT]cerclepegase.be)

Le Comité

Merci, Sabine, pour votre témoignage de sympathie et de reconnaissance à l'égard de nos pilotes et bénévoles. Nous nous faisons un plaisir de leur transmettre ci-dessous votre message :

Merci beaucoup pour la carte membre année 2024.

J'ai connu le Cercle Pégase grâce à des amis et depuis environ un an j'ai eu l'occasion de participer aux randonnées du mercredi (12 kilomètres) ainsi qu'à certaines visites culturelles.

Les pilotes choisissent de beaux parcours et dénichent toujours des cafés accueillants. Je vous prie de bien vouloir leur transmettre ma reconnaissance car c'est grâce à toutes leurs recherches que le groupe passe une bonne journée.

De plus, il règne une atmosphère très conviviale parmi les participant(e)s.

Cordialement,

Sabine Cahuzac

SORTIES DES MERCREDIS DE JANVIER

Responsable : Arlette TRIEST, rue Marlène Dietrich 8 Bte15 – 1090 Bruxelles. Tél.0472 29 76 55. E-mail : arlette.triest[AT]cerclepegase.be

Allures moyennes de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/h
M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h
R = Rapide : plus de 4,5 km/h.
NB : **PNI** = pique-nique intégral

Toutes les sorties sont circulaires, sauf mention contraire.
En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote. Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif **!!!**

POUR RAPPEL : Règlement d'ordre intérieur : Les animaux ne sont pas admis

Lors des PN pris dans un établissement, il est OBLIGATOIRE de commander une boisson ! Nous sommes heureux d'être accueillis dans ces lieux et devons respecter le commerce. Et, soyez sympas, ne sortez pas votre thermos du sac à dos.

PHOTOS. Le règlement sur le respect de la vie privée prévoit que chacun donne son accord pour figurer sur des photos susceptibles d'être publiées. Lors de nos sorties, souvent des photos sont prises par des participants. Le Cercle Pégase en publie certaines sur son site et sur Facebook. Si vous ne souhaitez pas figurer sur une de ces images, n'oubliez pas de prévenir le photographe ! Pour les photos de groupe où le photographe demande aux participants de se regrouper, on suppose que tous ont automatiquement donné leur accord. Les photos ne peuvent pas porter des commentaires qui font référence à des personnes

ATTENTION: La cotisation pour 2024 passe à **25€** (voir page 2)

3 **12 km – L – Arlette TRIEST** (0472 29 76 55) Départ à 10h30 de **Asse**. Bus De Lijn 214 à la gare de Bruxelles Nord à 9h35 (Simonis à 9h47, Berchem Shopping à 9h55) et arrivée à Asse, arrêt Groenstraat à 10h28. **PN à Mazenzele,** au café « Bij den Bruine ».

18 km -M - Rudi De Moor (0469 25 43 23) Départ gare de **Lokeren** à 10h25 Parking aisé IC3207 Saint-Nicolas gare du midi 9h17 (Bruxelles Central 9h22 gare du Nord 9h29) Lokeren 10h21 **PN à 9180 Moerbeke** au t Veldcafe 11 Eksaardsedam

10 **12 km – L – Eddy BLOCKMANS** (0413 65 13 07) Départ à 10h35 de la gare de **Tubize** (côté plateau de la gare). Train à 9h52 de la gare de Bruxelles Nord (Bruxelles Central à 9h56, Bruxelles Midi à 10h06) et arrivée à Tubize à 10h27. Parking de la gare : rue de l'Industrie. **PN à Tubize** aux Etangs de Coeurcq.

18 km – M – Richard DAVAL (0477 42 07 69) Départ de la gare de **Groenendael** à 10h. Train S83858 en direction de Louvain-La-Neuve à 9h24 à la gare de Bruxelles Central (Bruxelles Nord à 9h30, Bruxelles Luxembourg à 9h42) et arrivée à Groenendael à 9h53. **PN à La Hulpe** au « Café des Pêcheurs », place Camille Lemonnier 3.

23 km – R – Christine HAUBURSIN (0484 59 96 51) Réunion à la station de métro **Eddy Merckx** (métro ligne 5) à 9h20. Départ de la rando à 9h30. Anderlecht – Vogelenzang – Zuunvallei – Sint-Pieters-Leeuw – Sint-Laureins-Berchem – domaine de Gaasbeek – **Gaasbeek (PN)** – domaine du Groenenberg – Sint-Gertrudis-Pede – Sint-Anna-Pede. Retour en bus De Lijn 118 à 16h31. Arrivée Bruxelles Midi à 17h02.

17 **12 km – L – Josiane GODDEVRIENDT** (0471 18 87 10) Départ du **Transvaal** à Auderghem (terminus du bus STIB 41). **PN à Hoeilart.**

18 km – M – Béatrice VANDERELST (0499 39 10 98) Départ de **Grez-Doiceau,** place Communale, à 10h05 (parking aisé). Pour prendre le bus, RV au **métro Delta**. L'express E11 à 9h06 vers Wavre Gare. Changement pour le bus 23 quai 2 vers Jodoigne à 9h38. Arrivée à 10h03. Balade vers Gottechain, Beauvechin. **PN** au café « La Renaissance » à **Beauvechain**. Retour vers Nodebais, Grez-Doiceau.

24 **12 km – L – André JONAS** (0494 76 69 18) Départ à 10h30 de **Dilbeek**, Stelplaats. Bus De Lijn 136 à 10h à Bruxelles Midi (Prince de Liège à 10h18), arrivée à Dilbeek Stelplaats à 10h27. PN à Schepdael, au manège « Horse's Farm ».

18 km – Patrick MAERTEN (477 94 94 43) Départ à 10h05 de **Tombeek**, Lanestraat. Bus De Lijn R75 à 9h24 à la gare d'Etterbeek (arrêt 307498) (Hermann Debroux - arrêt 30096 à 9h36), arrivée à Tombeek/Overijse, arrêt Kerkstraat (308046), Lanestraat 96 à 9h58. **PN à Overijse**, café « 't Pleintje », Waversesteenweg 8 (02 305 63 81).

23 km – S – Michèle GUESSE (02 465 93 34 ou 0477 62 24 84). Réunion à la gare de Bruxelles Luxembourg à 9h10. Départ en train à 9h25 (Bruxelles Midi à 9h03) pour **Ottignies**. Arrivée à 9h45. Ottignies – Profondsart – **Limal (PN)** – bois de Lauzelle – bois des Rêves – Louvain-la-Neuve. Retour en bus TEC E11 à 16h21. Arrivée au métro Delta à 16h53.

31 **12 km – L – Michèle AERTSENS** (02 424 33 24) Départ à 11h de **De Haan**. Train pour Oostende à 9h01 à la gare de Bruxelles Central (Bruxelles Midi à 9h08). RV 2ème voiture de tête du train. La pilote vous attendra à Oostende. Tram De Lijn pour De Haan. **PN à Wenduine** au café « De Spioenkop », Zeedijk 6. Retour train à …h40 de Oostende.

18 km – M – André JONAS (0494 76 69 18) Départ à 10h10 de **Sint-Pieters-Leeuw** (Oud Station), Depauwstraat 110. Bus De Lijn 170 à 9h38 à la gare de Bruxelles Midi (Place Bizet à 9h48), arrivée à Sint-Pieters-Leeuw à 10h07. **PN à Vlezenbeek** au café « Merselborre », Schalierstraat 2 (02 569 69 82).

SORTIES DES SAMEDIS DE JANVIER

Pour info : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles. Tél. 0494 76 69 18
E-mail : andre.jonas[AT]cerclepegase.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30.
Marches sportives circulaires d'environ 10 km. Allure de marche soutenue de 4 à 4,5 km/h

Marche des butineurs d'environ 6 à 7 km, également circulaire sauf mention contraire, parfois avec commentaires, allure plus modérée.

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote.

POUR RAPPEL : Règlement d'ordre intérieur : Les animaux ne sont pas admis.

PHOTOS. Le règlement sur le respect de la vie privée prévoit que chacun donne son accord pour figurer sur des photos susceptibles d'être publiées. Lors de nos sorties, souvent des photos sont prises par des participants. Le Cercle Pégase en publie certaines sur son site et sur Facebook. Si vous ne souhaitez pas figurer sur une de ces images, n'oubliez pas de prévenir le photographe ! Pour les photos de groupe où le photographe demande aux participants de se regrouper, on suppose que tous ont automatiquement donné leur accord. Les photos ne peuvent pas porter des commentaires qui font référence à des personnes.

ATTENTION: La cotisation pour 2024 passe à **25€** (voir page 2)

6 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion à **Herrmann-Debroux** au coin de la rue J Bassem (métro ligne 5, bus 41, tram 8)

En alternative, **Guy CAILLOUX** (0497 27 24 81) propose une balade de butineurs au départ du **Théâtre de Poche**, Bois de la Cambre, chemin du Gymnase. (Trams 93, 7 et 8)

13 **Raymond KEGELS** (0475 24 55 58) Réunion au **Théâtre de Poche. Bois de la Cambre**, chemin du Gymnase. Trams 93, 7 et 8. Parking aisé

En alternative, **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54 ou 0478 22 83 23) propose une balade de butineurs au départ de la **Place Wiener** à Boitsfort (tram 8, bus 17 et 95)

20 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54 ou 0478 22 83 23) Réunion à la **gare de Boitsfort** (tram 8, arrêt Boitsfort-Gare)

20 En alternative, **Nadine DUQUENNOIS** (0479 80 30 23) propose une balade de butineurs au départ du terminus du tram 81 **« Marius Renard »** (tram 81 part de Mérode, passe par Flagey, gare du Midi, Métro Saint-Guidon)

27 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion au **Fort-Jaco à Uccle** devant le n° 354 Vieille rue du Moulin (tram 92, bus 43)

En alternative, **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) propose une balade de butineurs au départ de **l'Ancienne Barrière à Jette** (tram 9, bus 13 et 88). Bois de Dieleghem, site de l'hôpital Brugmann, Parc de la Jeunesse, Parc Baudouin.

SORTIES DES DIMANCHES DE JANVIER

Pour info : Chantal TELLIER (0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - chantal.tellier[AT]cerclepegase.be) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement pour toutes les randonnées.

En cas de **conditions météorologiques défavorables** (tempête canicule...), veuillez prendre contact préalablement avec le pilote.
Veuillez **consulter le site la veille du jour de la randonnée** pour connaître les éventuels changements liés à des imprévus.

Allures moyennes de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/heure
M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h
R = Rapide : plus de 4,5 km/h
NB : **PNI** = pique-nique intégral
POUR RAPPEL : Règlement d'ordre intérieur : Les animaux ne sont pas admis

Lors des PN pris dans un établissement, il est OBLIGATOIRE de commander une boisson ! Nous sommes heureux d'être accueillis dans ces lieux et devons respecter le commerce. Et, soyez sympas, ne sortez pas votre thermos du sac à dos.

PHOTOS. Le règlement sur le respect de la vie privée prévoit que chacun donne son accord pour figurer sur des photos susceptibles d'être publiées. Lors de nos sorties, souvent des photos sont prises par des participants. Le Cercle Pégase en publie certaines sur son site et sur Facebook. Si vous ne souhaitez pas figurer sur une de ces images, n'oubliez pas de prévenir le photographe ! Pour les photos de groupe où le photographe demande aux participants de se regrouper, on suppose que tous ont automatiquement donné leur accord. Les photos ne peuvent pas porter des commentaires qui font référence à des personnes.

ATTENTION : La cotisation pour 2024 passe à **25€** (voir page 2)

7 **22 km – S – Jean-Marie VAN HANDENHOVE (02 479 72 17 après 20h) Asse en boucle.** RV à 8h20 à la gare de Bruxelles Central. Départ du train à 8h50 direction Jette, arrivée à 9h01 et correspondance à Jette à 09h20, arrivée à Asse à 9h30. Asse, Heibos, Paardenbos, Paddebroeken, **Mazenzele (PN au café « Den Bruinen », Dorp 13)**, Kravaalbos, Asse-ter-Heide, Asse. Attention : modifications d'horaire toujours possibles. Consultez le site.

14 **17 km – M – André JONAS,** (0494 76 69 18) **Randonnée circulaire dans le nord de Bruxelles.** Départ à 10h30 de l'UZ à Jette, au terminus des bus 13 et 14, et tram 9 à Simonis, ou à Roi Baudouin, arrêt UZ Brussel, parking au 110 avenue du Laerbeek à Jette. **PN à Ossel, café « Ossel star »**, Kasteelstraat 12 **ou PNI**, tél. : 052 57 01 60.

21 **23 km – M – Raymond KEGELS** (0475 24 55 58) **Boucle dans le** Pajottenland, au départ du cimetière d'Anderlecht (Vogelzang), avenue des Millepertuis. RV à 10 h. à la station de métro Eddy Merckx (sortir par l'arrière de la station). Parking aisé. **PNI/PN au café « De Pajot » à Gaasbeek.**

28 **22 km – S – Chantal TELLIER** (0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h ou chantal.tellier[AT]cerclepegase.be) **De Villers-la-Ville à Gembloux.** RV à la gare de Bruxelles Central à 8h20. Billet WE pour Villers-la-Ville (8€20) **+ un billet simple de Gembloux à Ottignies (3€50).** Départ du train pour Ottignies à 8h37 direction Luxembourg (Bruxelles Luxembourg à 8h55), arrivée à Ottignies à 9h15 et correspondance à 9h22 pour Villers-la-Ville, arrivée à 9h41. Attention : le pilote vous retrouve à Ottignies. Retour de Gembloux : ..h00 et ..h28. Villers-la-Ville, Gentinnes, Ardenelle, Corroy-le-Château*, Gembloux.

Le Cercle Pégase ASBL existe grâce à la participation d'organisateurs bénévoles dont la responsabilité ne peut en aucun cas être mise en cause. Chacun participe aux activités à ses propres risques (voir https://www.cerclepegase.be/cerclepegase.htm#responsabilite)

ARTICLE(S) D'INTERET GENERAL

Château féodal de Corroy-Le-Chateau
(en référence à la sortie du dimanche 28 janvier)

Le château de Corroy date du 13e siècle et fut construit par la famille de Vianden pour assurer la protection du sud du duché de Brabant.

Château de plaine, construit sur le plan du Louvre, il est considéré comme l'un des mieux conservés du nord de l'Europe et est d'ailleurs inscrit sur la liste du patrimoine majeur de Wallonie

Dotée de quatre tours d'angle, d'une chapelle aux voûtes nervurées, d'un châtelet d'entrée assez imposant, d'un ancien système de fossés, d'étangs et d'adduction d'eau, cette forteresse présente un caractère imprenable qui impressionne encore de nos jours.

Le château de Corroy, qui n'a jamais été vendu au cours de sa longue histoire, est à présent propriété du marquis de Trazegnies qui y réside toujours.

L'intérieur a été en grande partie aménagé aux 18e et 19e siècles. Le décor où alternent marbres rares, meubles et marqueteries ainsi que de nombreuses peintures offre un contraste saisissant avec la rudesse de ses murailles et de ses sept tours.

Source : le site de la Maison du tourisme Sambre-Orneau, texte recueilli par Chantal TELLIER

Comment les habitants de la forêt passent-ils l'hiver ?

À l'arrivée de l'hiver, on observe chaque année les adaptations extraordinaires dont la flore et la faune sont capables pour affronter le froid. Les différents habitants de nos forêts démontrent ainsi une diversité étonnante.

Des forestiers emplumés

Le case-noix mouchté. Photo: Hans Lozza (SNP)

À partir de la mi-août, le **casse-noix moucheté** commence à constituer un stock d'hiver. La récolte est ensuite amenée dans une cachette appropriée. Une planque généralement située sous terre, mais parfois aussi dans une cavité d'arbre. En hiver, le casse-noix moucheté retrouve ses réserves dont il se souvient avec une précision étonnante. Il possède en effet un sens de l'orientation géométrique extrêmement précis et arrive à mémoriser la distance de ses cachettes par rapport aux arbres, aux rochers et autres repères du paysage. Il lui suffit d'un seul essai pour retrouver son stock même sous un manteau neigeux de plus d'un mètre et récupère ainsi quelque 80% de ses provisions.

Pour le **geai des chênes**, le principe est le même, mais comme son nom l'indique, principalement avec des glands, ou parfois avec des faines. Le geai peut enterrer quelque 5000 glands pour l'hiver. Il retrouve un pourcentage de ses réserves équivalent à celui du casse-noix moucheté. Il observe aussi beaucoup ce que font les autres animaux ; il va parfois voler ce que d'autres geais ou écureuils ont caché. De ce fait, quand lui cache des réserves, il le fait en étant le plus discret possible.

Le geai des chênes. Phtos: pegasus2

Chaque milligramme compte

L'hibernation est une des premières stratégies de survie hivernale qui nous vient à l'esprit pour nos animaux sauvages. Pourtant, le terme « hibernation » implique certaines adaptations physiologiques de l'animal, c'est pourquoi quelques espèces qualifiées d'hibernantes par le grand public ne le sont pas réellement.

Les vrais hibernants sont toutes les chauves-souris, le hérisson ainsi que quelques représentants des rongeurs, notamment la marmotte et la famille des loirs, à laquelle appartient également le muscardin. Ils réduisent pendant le sommeil la température de leur corps à quelques degrés Celsius au-dessus de zéro. La fréquence cardiaque et respiratoire est abaissée au maximum pour maintenir la dépense énergétique à un niveau aussi bas que possible. Lorsque la température corporelle passe sous le seuil minimal propre à l'espèce, il peut arriver que les animaux se réveillent et se déplacent pour générer de la chaleur.

Une production de chaleur sans mouvement, en brûlant les graisses brunes des tissus, peut maintenir la température au niveau nécessaire et sauver les animaux de la mort par hypothermie. C'est une des différences avec la torpeur hivernale, qui n'implique pas de régulation de la température corporelle. La plupart des insectes, reptiles, amphibiens, escargots, vers et poissons se retrouvent dans cet état en hiver. Les sucres emmagasinés servent d'antigel et évitent pour ces animaux à sang froid le gel des fluides corporels.

Le muscardin, qui hiberne pendant sept mois dans le nid qu'il a construit dans un endroit abrité sur le sol, double de poids à l'automne en constituant une couche de graisse. Pour ce petit loir, chaque milligramme de graisse compte pour survivre à l'hiver, qui signe l'arrêt de mort d'une grande partie des muscardins (70 à 80 %). Pour les animaux de cette taille, la survie pendant l'hiver constitue un défi particulier. Le rapport élevé entre la surface et le volume du corps entraîne des pertes de chaleur plus importantes que celles des animaux plus gros, et donc une chance inférieure de survie. Au cours de l'évolution, ces impératifs physiques ont conduit de nombreux mammifères et oiseaux des régions froides à avoir une taille plus importante que leurs semblables des régions plus chaudes.

Muscardin. Photo: Muscardin - Notre Nature

L'hivernation

D'autres mammifères ont également en hiver un besoin de sommeil accru. On n'emploie pas pour eux le terme « hibernation », car on n'observe pas d'adaptations physiologiques, ou alors beaucoup moins marquées.

On observe chez **l'écureuil** un « repos actif ». À l'automne, lorsque les graines, fruits et champignons sont présents en abondance, il constitue ses réserves. Les cônes et noix sont enterrés au pied de grands arbres, ou plus rarement dans des nids abandonnés ou des arbres creux. Les écureuils peuvent même suspendre des champignons à des petites fourches de branches afin de les sécher pour une consommation ultérieure.

Photo: Hans Lozza (SNP)

À l'arrivée de l'hiver, son activité va dépendre du temps. Il ronfle dans son nid quand il fait mauvais, et lorsqu'il fait beau, il réapparaît pour retrouver ses réserves enterrées. Contrairement au casse-noix moucheté ou au geai des chênes, l'écureuil ne se souvient pas exactement de ses cachettes, mais ratisse systématiquement les endroits appropriés. Il peut donc éventuellement piller les réserves d'un de ses semblables ou d'un geai.

Extraits de : *Comment les habitants de la forêt passent-ils l'hiver ?* (waldwissen.net) et *Le Cassenoix moucheté* – le site internet « Notre Nature », textes recueillis par Anca CUCU

CERCLE PEGASE asbl

Promenades, marches, randonnées, cyclotourisme, activités culturelles, WE, WE prolongés et séjours en Belgique et à l'étranger.

https://www.cerclepegase.be

SUIVEZ-NOUS

https://www.facebook.com/cerclepegase

https://www.youtube.com/c/CerclepegaseBerandonnees